



Déclaration finale

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE À MI-MANDAT DE LA FERPA

Paris, 13-15 mai 2025



Depuis le congrès de la FERPA à Vienne en avril 2023, le contexte politique et économique dans le monde et en Europe a vu avec inquiétude les avancées des populismes d'extrême droite et leurs politiques d'abolition de l'Etat providence, soulevant de nouvelles préoccupations concernant la justice sociale et l'état des libertés et des droits humains.

Les pierres angulaires de l'Union européenne vacillent: la paix, la démocratie, la citoyenneté ancrée dans la reconnaissance de droits universels, la liberté, l'égalité, la solidarité et l'inclusion.

Les guerres, les migrations forcées et désespérées, les conflits armés et de groupes terroristes semblent ne pas connaître de fin, en l'absence de leadership clair que l'Europe a perdu, de volonté politique et de capacité de gestion de la part des institutions internationales, qui est inquiétante, dans un cadre mondial de réarmement et de militarisation croissante. Sans parler de la crise environnementale et climatique de plus en plus dramatique et incontrôlable, comme l'a encore démontré récemment la tragédie des inondations en Espagne et en Italie, au cœur de l'Europe. Sans oublier l'augmentation alarmante de la pollution, un fléau qui touche particulièrement les personnes âgées et fragiles. En toile de fond, une autre crise sévit, dévastatrice car elle peut annihiler la possibilité même d'un avenir: la crise écologique. Canicules (2024 est l'année la plus chaude jamais observée), tempêtes, sécheresses, inondations, pollutions, pertes de biodiversité affectent la vie économique et quotidienne partout en Europe. Cette crise n'est pas sans conséquences pour la santé des personnes âgées et fragiles.

La FERPA rappelle sa résolution¹ «Pour une paix juste et durable»: pas de progrès social sans paix, pas de paix sans démocratie.

Les élections européennes ont redessiné l'équilibre politique d'un continent qui connaît une crise politique et économique récurrente. Le déplacement vers la droite de l'axe politique européen a conduit, parmi de nombreuses nouvelles questions, à l'élimination des positions du Commissaire spécifique aux affaires sociales de l'UE et du Commissaire à l'égalité de l'UE, fonctions institutionnelles fondamentaux pour le travail de l'ensemble des syndicats européens. C'est pourquoi la CES et la FERPA appellent à la réintégration de ces positions importantes.

Car, parallèlement, il y a aussi la transition démographique qui montre clairement que la population européenne vieillit très rapidement. D'ici 2050, le nombre moyen de personnes âgées de plus de 65 ans atteindra environ 30 % de la population européenne, et dans celle-ci la proportion des femmes va s'accroître.

1. Adoptée par le Comité exécutif Ferpa, 21-22 février 2024

Dans presque tous les pays européens, les femmes constituent la majorité de la population âgée. Elles vivent en moyenne plus longtemps que les hommes et, dans le contexte actuel, sont les plus exposées à la pauvreté et à l'exclusion sociale, en raison de la perte d'autonomie, de la solitude et des pensions inférieures à celles des hommes.

Ce contexte renforce les raisons de l'activité proactive et revendicative de la FERPA en faveur des droits des personnes âgées et des retraités/ées, conformément à la politique de la CES définie dans sa résolution «Vieillesse dans la dignité».²

Leurs revendications et leurs propositions, loin d'être étroitement centrées sur un groupe et centrées sur la génération des seniors, prennent en compte l'intérêt général de l'ensemble de la population, de son segment le plus défavorisé et de l'avenir de générations futures.

L'Assemblée générale réitère donc la demande

- ➔ D'une Europe qui agit de manière plus sociale et inclusive et qui garantit: la protection de tous les résidents/tes, sans exclusion; des systèmes de santé publique universels, de qualité et durables, en mettant l'accent sur la prévention des maladies et en augmentant le nombre de médecins gériatres; l'indexation des pensions et des salaires à la progression de l'inflation; et une pension minimale, qui répond à tous les besoins d'une vie décente, dans tous les pays supérieure au seuil de pauvreté.
- ➔ Du renoncement au choix politique de l'Union européenne de politiques d'austérité qui entraînent des coupes dans la santé et les pensions et ne font qu'engendrer la pauvreté, en particulier pour les personnes âgées.
- ➔ De la mise en œuvre de la Charte sociale européenne³, du Protocole sur le progrès social, des principes du Pilier européen des droits sociaux et des propositions contenues dans le rapport final de la Conférence sur l'avenir de l'Europe⁴.
- ➔ Pour chaque État membre, des politiques sociales construisant un État protecteur qui considère le vieillissement comme une chance et non comme une charge.
- ➔ D'une Europe qui lutte contre toutes les formes de discrimination fondées sur le genre, la couleur de peau, la religion, le pays d'origine, le handicap, l'orientation sexuelle, et surtout l'âge, en évitant d'utiliser l'immigration comme un outil pour mettre le feu à la société, comme le fait l'extrême droite.
- ➔ Le droit d'être consulté par les institutions européennes sur les décisions affectant la vie des retraités/ées et des âgées.

2. Adoptée par le Comité exécutif de la CES, 5-6 octobre 2021

3. La Charte sociale européenne - Droits sociaux

4. Conférence sur l'avenir de l'Europe | RAPPORT SUR LES RÉSULTATS FINAUX

L'augmentation de la population âgée en Europe renforce le besoin et le droit pour la FERPA de représenter les revendications des retraités et des personnes âgées auprès des institutions européennes.

L'Assemblée générale réaffirme la validité du Manifeste de la FERPA⁵, comme instrument de soutien aux revendications concernant :

- ➔ La défense et l'amélioration de la protection sociale publique et universelle et la lutte contre la pauvreté;
- ➔ le droit (acquis avec des années de cotisation) à des pensions décentes, revalorisées et indexées.

Elle réaffirme

- ➔ son opposition claire à toute mesure de relèvement de l'âge de la retraite et/ou de gel des revalorisations;
- ➔ le droit à un logement adéquat et décent, en éliminant les barrières architecturales qui limitent la mobilité des personnes âgées;
- ➔ le droit à une énergie abordable en fonction des ressources des retraités/ées et de tous/toutes les citoyens/nnes;
- ➔ la pleine participation des personnes âgées à la vie sociale, politique et culturelle;
- ➔ travailler pour mettre fin à la maltraitance des personnes âgées, qui constitue une violation des droits humains et peut prendre la forme d'une maltraitance physique, sexuelle, psychologique ou émotionnelle, ou d'une maltraitance financière ou matérielle.

La FERPA proteste vigoureusement et condamne l'action récente de la Commission européenne qui a retiré, après 17 ans de négociations, la proposition de directive horizontale sur l'égalité de traitement, qui visait à étendre les protections antidiscriminatoires au-delà de l'emploi pour couvrir l'âge, le handicap, l'orientation sexuelle et la religion/les croyances.

La FERPA continuera d'exhorter les institutions européennes à mettre en œuvre le Pilier européen des droits sociaux, qui a vocation à devenir partie intégrante des traités européens.

La FERPA réaffirmera à l'occasion de la Journée internationale des personnes âgées du 1er octobre le rôle et la place des retraités en Europe et la nécessité de leur assurer un niveau de vie décent et de protéger la liberté de prendre sa retraite dans la dignité.

5. Adoptée à l'unanimité par l'Assemblée Générale à mi-mandat, 21-22 octobre 2021

L'Assemblée générale rappelle la nécessité que les politiques fiscales de tous les pays européens évoluent vers plus d'équité et d'homogénéité, notamment sur la taxation des superprofits. Elle demande une lutte efficace contre les paradis fiscaux notamment européens et les politiques d'optimisation fiscale.

En ce qui concerne la solidarité intergénérationnelle, la FERPA confirme la validité de la Convention signée en 2016 avec le Comité des Jeunes de la CES, et réaffirme sa volonté de la mettre à jour, afin d'identifier ensemble des actions concrètes et efficaces facilitant l'entrée des jeunes dans le monde du travail, pour atteindre des niveaux de plein emploi et de salaires équitables. Le plein emploi et les salaires équitables pour les jeunes permettront de rééquilibrer le rapport entre retraités et actifs pour assurer la stabilité des systèmes de sécurité sociale d'aujourd'hui et de demain, en brisant définitivement les stigmates négatifs des relations intergénérationnelles.

D'autre part, la FERPA appelle à des politiques migratoires réglementées fondées sur le respect des libertés fondamentales, des droits individuels et des droits du travail, et surtout à promouvoir des actions communes pour améliorer les conditions de vie des travailleurs et des retraités dans toute l'Europe, pour une Europe sans discrimination, capable de garantir les droits et la dignité de chacun/une.

La FERPA lutte contre la discrimination par le numérique des personnes âgées, et des femmes en particulier. Si elles offrent d'immenses possibilités, les nouvelles technologies, par la tendance abusive à la dématérialisation des documents et procédures, accentuent la fracture numérique et exposent les personnes âgées au risque d'exclusion et de solitude. Il est donc nécessaire de générer des politiques de transformation inclusives en assurant le financement, une formation et une assistance continues sur les services numériques et leurs évolutions, et de garantir pour les démarches administratives, l'accès alternatif à un document sur support papier, chaque fois que le retraité le souhaite.

La FERPA lutte contre toute forme d'âgisme, qui frappe les retraités et en fait des citoyens de second plan, ce qui est inacceptable.

Pour toutes ces raisons, le moment est peut-être venu d'exiger une plus grande visibilité politique et d'avoir un agenda institutionnelle spécifique pour les personnes âgées, le moment est venu d'ouvrir le débat pour définir des normes sur les droits des personnes âgées, incluant un Traité international dans la forme d'une Convention, qui répondra à nos besoins et servira de protection à nos demandes, qui rompra définitivement avec l'âgisme et générera un dialogue intergénérationnel positif.

En ce qui concerne les relations avec la CES, la FERPA regrette l'absence de droit de vote dans les instances de la CES. La FERPA souhaite que la prochaine conférence à mi-mandat de la CES en mai 2025 confirmera la proposition sur le droit de vote de la FERPA déjà approuvée par la Commission des modifications statutaires de la CES. La FERPA s'engage à ce que les organisations membres continuent à faire pression sur leurs confédérations nationales pour qu'elles soutiennent l'approbation de ce droit.